Prospective de l'agriculture en Bourgogne

5 avril 2012

Le Programme pour et sur le développement régional (PSDR), financé par l'INRA et le Conseil régional de Bourgogne, a engagé une réflexion prospective sur l'agriculture et les espaces ruraux dans le développement régional bourguignon. Trois scénarios contrastés à 2030 ont été élaborés, qui ont pris comme cadre d'ensemble trois des scénarios réalisés par le Centre d'études et de prospective dans l'exercice *Agriculture Energie 2030*.

(cliquer pour agrandir)

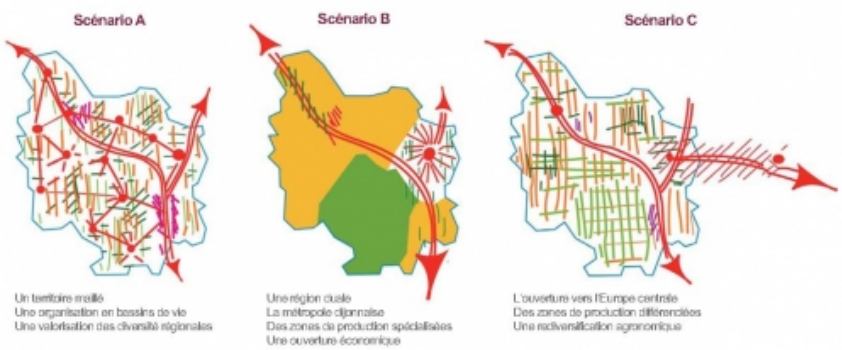

- **Une agriculture de proximité intégrée au tissu économique dans une Bourgogne conviviale**

Le renchérissement de l'énergie impose une relocalisation des productions. Le rapprochement des urbains et des producteurs agricoles permet le montage de projets d'approvisionnement à l'échelle de bassins de vie, avec une diversification des productions. Un projet agronomique global joue des complémentarités culture/élevage. La Bourgogne a suffisamment de foncier agricole pour approvisionner les régions proches structurellement déficitaires en produits agricoles comme l'Ile-de-France. La « qualité Bourgogne » s'exporte.

- **Le marché de la santé impose son modèle d'agriculture**

La crise énergétique annoncée n'a pas eu lieu. En Europe, la population âgée, aisée, est de plus en plus urbaine. La santé occupe une place centrale et l'aliment-santé sans pesticides, issu de l'agriculture en lutte intégrée ou de filières bio-industrielles, devient la norme. L'agriculture bourguignonne s'intègre dans de grandes filières impulsées par les GMS. Elle se reconvertit vers un modèle industriel, à forte exigence de traçabilité, dont l'absence de pesticides est l'unique norme environnementale. Les paysages sont rationalisés par une agriculture de précision conduite dans une logique de spécialisation compétitive. L'élevage tire son épingle du jeu en valorisant le fait que l'herbe pousse sans pesticide.

- **La Bourgogne valorise durablement ses actifs agri-environnementaux**

Sous l’impulsion de l’Europe, les pouvoirs publics mettent en place une politique climatique, favorisant l’habitat urbain dense. La faible pression sur le foncier favorise le stockage carbone rémunéré par les aides publiques et le développement des cultures énergétiques. La production alimentaire s’adapte à une organisation des marchés mondiaux aux coûts de transport élevés. Une autonomie est recherchée à l’échelle des grandes aires de production, envisageant des échanges de matières entre elles (paille/fumier) et des complémentarités entre filières (animales/végétales ; alimentaire/énergétique). Les exploitations de grande taille recherchent une économie d’échelle, les prix sont moyennement rémunérateurs.

La mise en perspective des trois scénarios permet de dégager des enjeux à long terme pour l’agriculture en Bourgogne.

Source : *Agricultures, filières et territoires en Bourgogne à l’horizon 2030. Une étude prospective du programme PSDR Bourgogne*.